

lettre recommandée avec accusée de reception

Par joce4949, le 04/03/2021 à 09:46

bonjour j ai envoyé une lettre recommandéé pour résiliation de location elle est parvenue 7 jours apres en recommandée et accusée de reception la poste s en excuse je voulais savoir svp si c est le jour de l envoi qui compte ou le jour ou il l ont reçu car maintenant je dois reglér 6 jours en plus de loyeren plus

avec mes remerciements madame Cathelineau

Par P.M., le 04/03/2021 à 10:00

Bonjour,

C'est la date de réception de la lettre recommandée avec AR qui compte donc celle où elle a ét remise à son destinataire...